

Catherine PONCELET

Rebecq le 3 octobre 2022

1430 REBECQ

**A l'attention du Collège communal de la commune de Rebecq**

**Concerne : interpellation citoyenne relative à la gestion des déchets à Rebecq**

Madame La Bourgmestre  
Madame, Messieurs les Echevins,

Vous trouverez ci-dessous une question que je souhaite soumettre au prochain Collège communal en vue d'une interpellation au prochain Conseil :

*L'augmentation récente de la taxe immondices a interpellé de nombreux rebecquois. C'est l'occasion de se pencher sur la question de la gestion des déchets et des incivilités à Rebecq. Nous en voulons pour preuve le sujet de la dernière réunion de l'assemblée citoyenne.*

*En phase préélectorale lors de l'annonce de leur nouvelle dénomination, le groupe de l'Union a présenté à la presse ses points d'attention en mettant l'accent sur la gestion des déchets comme faisant partie de ses priorités.*

*Lors de la dernière campagne électorale, les 4 partis siégeant au Conseil communal se sont déclarés préoccupés par la gestion des incivilités à Rebecq.*

*Dans la Déclaration de politique communale 2019-2024 nous pouvons lire entre autres :*

*« La prévention est essentielle pour éviter que des infractions soient commises. Les **actes d'incivilité** et les nuisances (tags, dépôts de déchets clandestins, détériorations d'équipements collectifs, tapages sonores, etc.) doivent être **rapidement constatés et poursuivis** par une application effective des sanctions administratives communales.*

*Nous présentons :*

*(...)*

*- Lutter contre les infractions environnementales et les dépôts sauvages (dépôts et incinération de déchets interdits, bruits intempestifs, etc.) via le **recrutement d'agents « constatateurs »**.*

*« La propreté est l'affaire de tous, mais la commune doit jouer son rôle pour nettoyer et **sanctionner ceux qui dégradent les lieux publics**. Nous présentons :*

*- Recréer la **brigade propreté** pour entretenir l'espace public et rénover en priorité les endroits les plus dégradés ;*

*(...)*

*- Augmenter le **nombre de poubelles** dans les lieux fréquentés ;*



**- Créer des « canisites » (toilettes pour chiens) et renforcer la lutte contre les déjections canines sur la voie publique. »**

**« Pour une politique des déchets efficace, la commune doit en premier lieu sensibiliser les citoyens. Moins il y a de déchets, moins cela coûtera à la collectivité.**

**Nous présentons :**

**- Accroître l'information des citoyens quant à la collecte et au tri des déchets, en particulier pour le tri ou le compostage des déchets organiques, afin de réduire les coûts de traitement (...)**

**- Mener des campagnes pour lutter contre le gaspillage alimentaire comme une charte communale concernant les invendus alimentaires. »**

- **En dehors du sujet de la fréquence des ramassages qui est en cours de discussion au sein de l'assemblée citoyenne, où en êtes-vous dans la gestion de ces différentes priorités? Et à quel horizon comptez-vous mettre en place les solutions qui n'ont pas pu l'être encore à ce jour ?**
- **Quel budget communal avez-vous et/ou comptez-vous consacrer à cette problématique en dehors des redevances payées par les citoyens ? Avez-vous déjà sollicité des subventions pour cette problématique que ce soit au niveau wallon (ex : AGW du 17 juillet 2008) ou européen (ex : programme FEDER Wallonie 2021-2027 incluant une enveloppe pour les communes wallonnes afin de soutenir des projets visant la réduction de la pollution, sous toutes ses formes) ?**
- **Lors de la marche citoyenne que nous avons organisée nous avons récolté 32 kg de déchets sur 7 km dont 28 kg de canettes. Les canettes représentent 80% des déchets sauvages. C'est un fait avéré et reconnu et nous avons pu le constater. Pourquoi ne pas instaurer une prime à la canette comme à Bredene par exemple ?**
- **Ne serait-il pas aussi opportun de promouvoir l'achat des poubelles jaunes de l'INBW pour éviter qu'au moindre coup de vent la rue se transforme en recypark improvisé à ciel ouvert ?**
- **Lors des fêtes locales ne serait-il pas envisageable d'imposer l'utilisation de gobelets recyclables (comme à la Semo d'Enghien, par exemple) ?**
- **A quelle fréquence videz-vous les poubelles publiques ?**
- **Pour les personnes qui ne peuvent stocker leurs déchets ménagers à la maison (par manque de place) ne serait-il pas possible d'envisager un lieu de collecte accessible, voire même des composts collectifs ? Pourquoi pas des poubelles enterrées pour éviter que les poubelles publiques débordent ? Pourquoi ne pas mettre des poubelles de tri dont des poubelles PMC (comme par exemple dans les gares) dans les zones critiques**

*où de nombreuses canettes sont jetées dans les poubelles publiques (ex : près des plaines de jeux,...) ?*

*Dans la Déclaration de politique communale 2019-2024 l'accent est mis sur l'importance de constater, poursuivre et sanctionner les actes d'incivilités via le recrutement d'agents constateurs – Bientôt 4 ans que la majorité est en place et toujours aucun agent constateur n'a été recruté – Qu'attend-on ?*

Pouvez-vous accuser réception de la présente et me tenir informée de la décision qui aura été prise par le Collège communal ?

Je vous en remercie par avance.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes. The signature is positioned to the right of the name 'Catherine PONCELET'.

Catherine PONCELET